



Les noms de famille

L'onomastique

ou

histoire et étymologie

des noms propres { anthroponymie
toponymie



1^{ère} partie

- Un peu d'histoire.....
- Les origines des noms français

- Antiquité: 1 nom
- - 27avant JC- IV^{ème} siècle: 3 noms
- V^{ème} siècle: 1 nom
- **XII^{ème} siècle: 1 nom et 1 surnom**
- 1474: ~~changement de nom~~
- 1539/1579: état civil BMS
- 1792: état civil NMD
- 1794: 2 procédures (chgt et prénoms)
- 1870: le livret de famille
- 1993: simplification choix des prénoms
- 2005: Loi GOUZES

- 34 % l'ancien français
 - 30 % origine latine
 - 21 % origine germanique
- 
- 85%**



2^{ème} partie

- Leurs typologies
- Le cadre juridique



La Typologie des Noms de Famille



Les prénoms

Les surnoms

Origines germanique et « chrétienne » des prénoms

Les prénoms germaniques remontent à la période faisant suite aux **invasions du Vème siècle**.

Toutefois, l'habitude de choisir des prénoms inspirés par **la Bible** s'établit peu à peu.

« Noms composés » à partir de prénoms

Deux noms de baptême accolés,

Jeanpierre

ou un prénom et une épithète:

Petitjean

Les hypocoristiques



Un hypocoristique est un anthroponyme (nom de personne) à valeur affective et diminutive.

Le plus souvent formé par abréviation, altération et/ou suffixation du prénom originel.

L'aphérèse



(suppression du **début** du mot) :

Nicolas → *Colas*,

Antoinette → *Toinette*

L'apocope

(suppression
de la **fin** du mot) :



*Théoph*ile, *Théod*ore → *Théo*
*Stéph*ane, *Stéph*anie → *Stef*

la suffixation

(ajout d'un élément à la **fin**)



*Samson**net***

*Jacque**t***

*Martin**ard***

*Guillaum**ot***

la préfixation

(ajout d'un élément au **début**):

Edward

apocope *Ed*

préfixation *T-ed*

suffixation *Tedd-y.*



la substitution

(d'**un son** par un autre):

Richard

apocope *Ritch*

substitution ***Hitch***

suffixation *Hitch-cock.*



le redoublement

(d'une syllabe) :

Bernard

aphérèse *Nard*

redoublement partiel *Nanard*

Lucien

apocope *Lu*

redoublement *Lulu*



A vous !

hypocoristique de

Thibaud → *Baudet, Baudin,
Baudot, Baudard?*



aphérèse *Thibaud*

suffixation *Baud-et, in, ot, ard*

Plus fort !

hypocoristique de
Nicole → *Linnet, Linot* ?



aphérèse *Nicole*

suffixation *Col-in*

suffixation *Colin-et, Colin-ot*

aphérèse *Colinet, Colinot*

(seul le **L** est d'origine !)

Les noms de saints

Certains prénoms tirent leur origine directement parmi les noms des saints des calendriers.

Vincent, François, ..

Cette pratique remonte au concile de Trente (XVI^{ème} siècle).

Les prénoms renversés

Il peut arriver que l'orthographe des noms de baptême soit renversé pour servir de patronyme :

Lerigab (Gabriel), *Luap* (Paul)

Les prénoms



Les surnoms

Les noms de lieux

Au Moyen-âge, pour différencier les personnes (nobles et roturiers) qui n'avaient qu'un nom de baptême, on les surnommait souvent du nom de leurs « quartiers » d'origines

Duhamel « le hameau »

Dumas « la ferme »

Castel « le château »



ou de leur origine géographique

Lenormand, Breton, Derouen....

Les noms dit « d'état »

Issus des fonctions occupées par les personnes.

A partir du XII^{ème} siècle, époque à laquelle la vie sociale prend une véritable place en France.

Avoyer « Avocat »



Chevalier
Maréchal



Leduc
Clerc
Prévosts



Abbey
Lévêque
Lemoine

Les noms de métiers

Ces noms relèvent plutôt d'une origine citadine.

En effet, c'est dans les bourgs et dans les lieux de foires que l'on retrouve le plus souvent artisans et négociants.

Mercier, Couturier



Boulangier



Boucher



mais aussi

Wagner

Schumacher

Mitterand

Les sobriquets

Ces noms sont des déformations humoristiques ou fantaisistes.

Ils ne sont pas forcément péjoratifs, mais expriment plutôt une particularité chez un individu.

Bachelard « jeune garçon à marier »

Gagnebin « qui sait gagner de l'argent »

Lesot « celui qui ramenait l'eau »

Couard « homme peureux »

Romeu « pèlerinage à Rome »

Les surnoms « moraux »

Ils désignaient les personnes qui se distinguaient par leurs qualités ou leurs défauts.

Les animaux servaient aussi de référence pour qualifier les surnoms moraux.

Vaillant, Hardy « homme brave »

Doucet « homme gentil »

Lesage « homme savant »

Renard « le rusé »

Chevrier « chèvre », homme
leste, agile

Cocteau « coq », homme
vaniteux, orgueilleux, querelleur

Les surnoms « physiques »

Ces noms de famille étaient donnés aux personnes qui présentaient une particularité physique apparente permettant de les distinguer (taille, cheveux, peau...)

Legrand Lepetit Lefort Lelong

Lebrun Leroux

Legros Legras

Chauvet Pelé

Courtecuisse

Les noms exprimant la parenté

Selon les pays, on compte différents modes de filiation ayant la même signification:

« fils de »

- chez les Grecs (-poulos)
- chez les Arabes (ben -)
- chez les Irlandais (o' -)
- chez les Écossais (mac-)
- chez les Germains (-s)
- chez les scandinaves et les néerlandais (sen, soone, en, s)
- chez les slaves (-vitch)
- chez les polonais (-ski)
- chez les roumains (-escu)
- chez les bretons (ab-, ap-)

Ces adjonctions sont ajoutées au prénom de l'ancêtre fondateur de la famille.

En français, la filiation se rend par les prépositions « a », « de » ou « d' » : Degeorges, Dejean, Dustin, Ageorges, Alamartine, etc.

Les noms dont l'origine est connue et dont le sens est difficile à interpréter

Rocard (d'origine germanique)

Les noms donnés aux enfants trouvés

Le choix des noms se faisaient en fonction de divers éléments : nom du saint du jour où a été trouvé l'enfant, nom de mois, etc.

Avril

Les noms dont le sens est variable selon les régions

Varay désigne l'originaire du Varay, pays du Doubs.

Cependant, dans le bordelais, il s'agit du fusain utilisé pour faire des quenouilles.

Les noms dont le sens a évolué suite à des modifications phonétiques successives

« **Vrayer** » est un dérivé de « vrai »,
ou représente une forme de
« brailler », (le « v » et le « b » se
confondent souvent).

Origines diverses

Patronymes provenant de noms

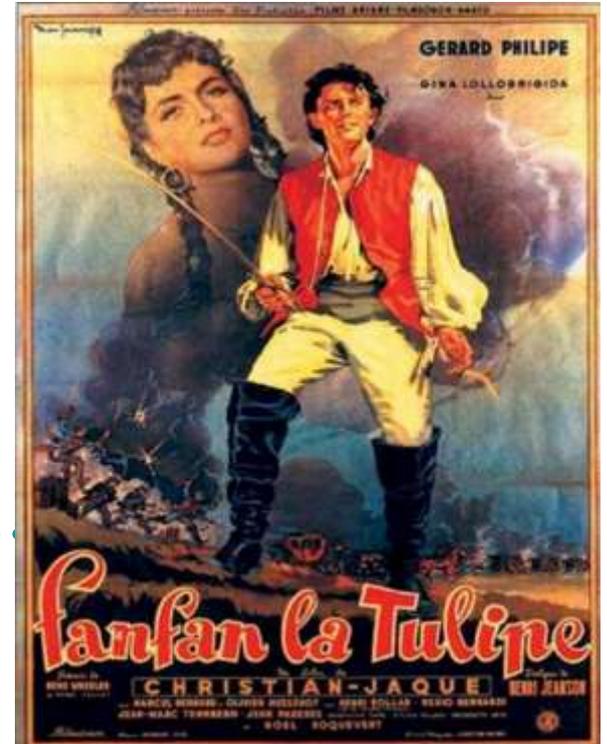
de **végétaux** (**Dubois**, **Castan**
« châtaignier », etc.)

d'**armes**, d'**outils** et d'**objets divers**
(**Beaudelaires** « coutelas », **Hachette**,
Bonnet, etc.)

de noms de guerre:

(végétaux):

Larose, LaFleur, Latulipe,
Lalaitue, Lachicorée, ..



(ou évoquant le comportement)

« dit » Sansrémission, Sanscoucy,
Vadeboncoeur, Sansquartier,
Frappedabord, La Batterie,

La particule et la préposition « de ».

Aux appellations « seigneur » et « monsieur ». était joint un nom de terre.

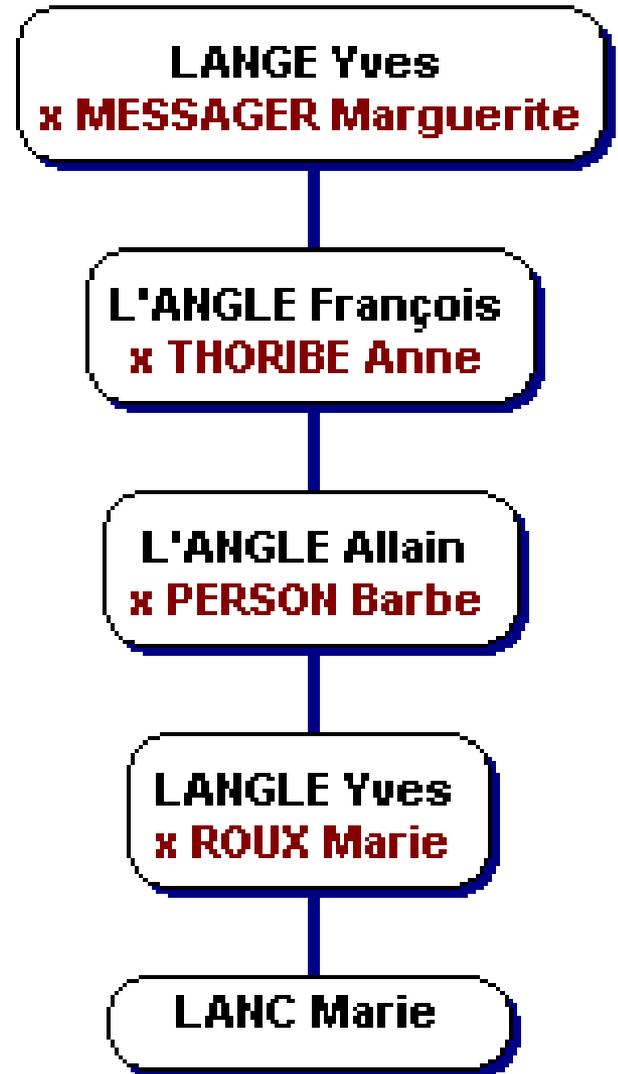
D'où la croyance que la particule « de » caractérisait l'appartenance à la noblesse.

Certains aristocrates se passaient même de la particule.

et rappelez-vous que

les noms de famille n'ont
jamais eu d'orthographe,

et ce jusqu'à la création
des livrets de famille
(vers 1890).





Le cadre juridique

Attribution du nom à la personne

1-Origine filiale du nom



L'enfant légitime

L'enfant naturel

2-Origine administrative

1-Origine filiale

L'enfant légitime

La règle veut qu'il prenne le nom de son père.

Cependant, l'évolution de la perception de la femme dans la société a assoupli cette règle.

Ajouter le nom de sa mère

loi du 01 janvier 2005

- 1 - S'il s'agit d'un mineur, c'est la personne exerçant l'autorité parentale qui doit en décider.
- 2 - Le législateur a autorisé toute personne majeur « à ajouter à son nom, à titre d'usage, le nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis le sien ».

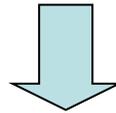
1 - Origine filiale

L'enfant naturel

- 1 - Si les deux parents sont connus, l'enfant prend le nom du **père**.
- 2 - Lorsqu'un seul des parents est connu, l'enfant prend le nom de **cette personne**.
- 3 - S'il s'agit de la mère et que celle-ci est mariée à un tiers, **ce dernier** peut donner son nom à l'enfant.

2 - Origine administrative du nom

Lorsqu'un nouveau né est déclaré à l'état-civil sans que les noms de ses parents ne soit enregistrés sur l'acte: soit l'enfant a été trouvé, soit la mère a décidé d'accoucher anonymement.



On attribue plusieurs prénoms à l'enfant, le dernier tenant lieu de patronyme.

Le changement de nom

loi du 11 germinal an II (31 mars 1794), loi du 8 janvier 1993



Corrigeons une idée reçue:
*la femme ne change pas de
nom en se mariant.*

-0-

- 1 - les changements de nom
d'origine filiale
- 2 - les autres

1 - Le changement de nom d'origine filiale

- 1 - Lorsqu'une famille adopte un enfant
- 2 - la reconnaissance tardive d'un enfant
- 3 - l'enfant naturel

l'adoption

- 1 - Une adoption **plénière** confère à l'enfant une filiation qui évince sa filiation d'origine et lui donne le nom de l'adoptant.
- 2 - Une adoption **simple** entraîne, en principe, le rajout du nom de l'adoptant à celui d'origine.

la reconnaissance tardive

entraîne le changement de son nom,

tandis

qu'**un désaveu de paternité** le
prive du nom du père.

l'enfant naturel

peut changer de patronyme sans que son état ait été modifié.

Il en va ainsi lorsque l'enfant prend le nom du mari de la mère, en l'absence de filiation paternelle établie.

2 - Le Changement de nom pour des causes autres que filiales

- 1 - un nom ridicule ou pouvant porter à préjudice,
- 2 - la volonté de maintenir un nom illustré de manière éclatante sur le plan national,
- 3 - un nom à consonance étrangère.

Un nom ridicule ou tristement célèbre

On peut légitimement avoir envie de le modifier afin de faciliter sa vie sociale.

Imaginons le calvaire quotidien d'un Jolicon, d'un Cocu, ou encore d'un Hitler ou d'un Judas...



Eviter l'extinction d'un nom dont un porteur se serait distingué

loi du 2 juillet 1923

Si le dernier représentant mâle d'une famille, dans l'ordre de la descendance, est mort dans le cadre d'une opération militaire sans postérité, le droit de relever son patronyme revient au plus proche de ses successibles.

Francisation du nom

Traduction du nom en langue française
ou simple modification (l'ablation
d'une syllabe par ex.).

Vassilkowsky devient Vassile,
Ben Merguy se transforme en Mergy,
Martinovsky vient grossir les rangs
des Martin, etc..

La procédure

Ressortissant français, ou étranger en passe d'être naturalisé ou naturalisé depuis moins d'un an.

L'homme marié doit faire la demande pour lui et ses enfants mineurs. La mère des enfants doit donner son accord.

Le demandeur doit faire publier la modification envisagée au Journal officiel et dans un journal désigné pour les annonces légales (Affiches Parisiennes).

Un dossier de demande de changement de nom doit ensuite être adressé au Garde des Sceaux.

L'utilisation du patronyme, un droit.

Toute personne a le droit d'avoir un nom et de le porter.

Il peut également en user pour nommer sa propre entreprise.
(prendre garde à ne pas créer une situation préjudiciable à quelque homonyme)

L'utilisation du patronyme, un devoir.

Aucun citoyen ne peut porter un nom autre que celui exprimé dans son acte de naissance.

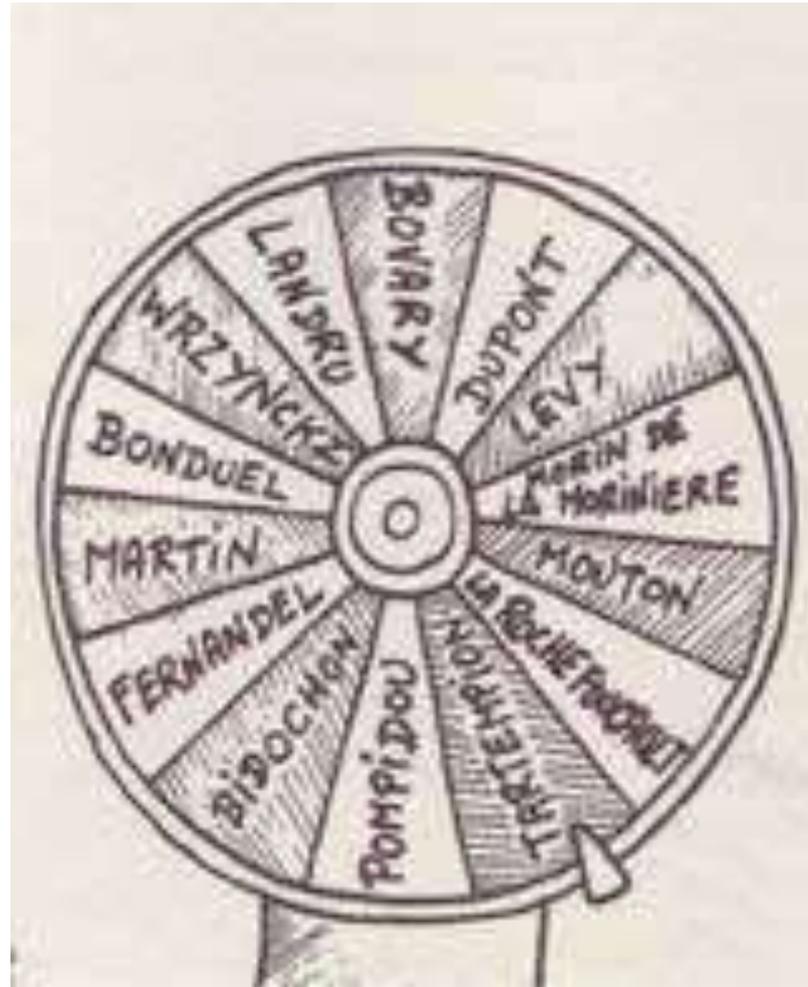
loi du 6 fructidor an II (23

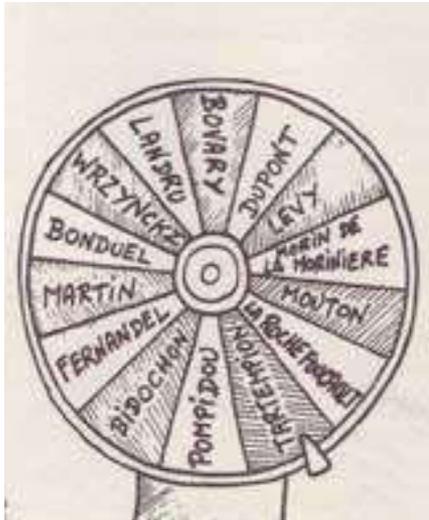
août 1794)

Ainsi, le surnom n'a aucune valeur juridique et administrative.

Toutefois, le pseudonyme constitue l'exception.

Curiosités





13 noms de famille
se composent d'une
seule lettre

A B C D F I L M N
O U X Y



76 noms ne comptent aucune
voyelle dans leur
composition

CHRZ FVRZ

GRLJ KRCBS

ML SCHNTZ

SSNP TRPS

VRH ...

3 noms contenant 12 voyelles
identiques



ANDRIAMANANA

RASOAMIARAMANANA

ATCHIANAAPAMA

PARAMA LATCHAYA

DELOUCHE DE PEMORET

DE CHEVESTE DES

CHAPELLES

Les noms les plus longs

RANDRIANAMPOINIMERIA

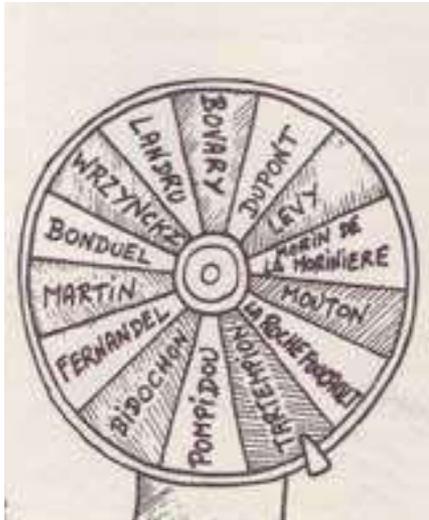


POURROY de L'AUBERIVIERE de
QUINSONAS-LOUDINOT de
REGGIO

Associations curieuses



- Mr JOYEUX prénommé Noël ou Claire DELUNE
- Mr RACINE et Melle CARRÉ
- Mr SAUTEBIEN, jockey
- Mme PIQUEMAL, infirmière
- Mr Rémi DORÉ, musicien
- Mr APOIL, rue des Bains



9 Islandais sur 10 n'ont pas de nom de famille !

▪

et enfin

La Chine est le pays à avoir utilisé le plus tôt le nom de famille (depuis 5000 ans environ),

hors...

un milliard de Chinois se partagent 100 noms de famille



les Wang, les Li et les Zhang sont 270 millions!



Mais ceci est une autre histoire....